

PRÉFET DU CALVADOS

CABINET  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE  
ET DE PROTECTION CIVILE (SIDPC)

Caen, le 17 janvier 2016

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°1**

**Alerte météorologique lié à un épisode neigeux**

**VIGILANCE DE NIVEAU ORANGE**

Le dimanche 17 janvier 2016 à midi, Météo France a placé le département du Calvados en vigilance orange pour risque de chute de neige et de verglas à partir du milieu de la nuit du dimanche 17 janvier au lundi 18 janvier.

**Les prévisions météorologiques sont les suivantes:**

Une perturbation neigeuse abordera le département du Calvados vers 4 heures du matin dans la nuit de dimanche à lundi. Ces chutes de neige devraient apporter un cumul de 1 à 2 cm de neige à l'intérieur des terres voire légèrement plus sur les hauteurs du bocage virois et de la Suisse Normande.

Durant la journée, la neige continuera à tomber en faible quantité mais de manière continue ce qui devrait avoir pour conséquence des cumuls de neige, en fin de journée, de 1 à 2 cm sur littoral, de 2 à 5 cm à l'intérieur des terres et de 5 à 10 cm sur les hauteurs du bocage virois et de la Suisse Normande.

En soirée, les précipitations neigeuses vont s'arrêter et laisser la place à un temps sec et froid avec des températures minimales de l'ordre de -2°C.

Des pluies verglaçantes localisées sont possibles mardi matin mais restent à confirmer. En tout état de cause, des températures basses sont prévues jusqu'à jeudi inclus avant un possible redoux progressif durant le week-end. Par conséquent, la neige qui tombera ce lundi tiendra au sol et pourrait rester quelques jours.

**Merci de bien vouloir suivre les mesures de prévention suivantes:**

Le Préfet du Calvados précise que cet épisode hivernal n'est pas exceptionnel pour le département. Toutefois, s'agissant du premier épisode neigeux remarquable depuis l'hiver 2013, le Préfet souhaite rappeler à chacun les consignes suivantes :

- Reportez tout déplacement non urgent si les conditions de circulation sont dégradées.
- Avant le départ, libérez les vitres de votre voiture de toute présence de neige ou de givre.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation avant de prendre la route (voir liste des contacts utiles en page suivante)
- Si vous disposez de chaînes, emportez-les avec vous. Si vous avez des pneus hiver, équipez-en votre véhicule.

- Ne prenez pas la route sans avoir emporté, avec vous, une couverture ou un duvet ainsi que de l'eau quelques aliments non périssables et un téléphone mobile.
- Adaptez votre vitesse aux conditions de circulation.
- Adoptez une conduite prudente en augmentant considérablement les distances de sécurité et optez pour une conduite très souple sans coup de volant, d'accélérateur ou de frein.
- Facilitez le passage des engins de déneigement et de salage. Il est rappelé l'interdiction de dépasser ces véhicules.
- Tout au long de votre trajet veillez au bon état de propreté des feux de signalisation de votre véhicule

Les chauffeurs de poids-lourds sont invités à faire preuve d'une extrême vigilance, à limiter leur vitesse ainsi que les dépassements.

### **Mesures décidées par le Préfet du Calvados:**

- Par mesure de précaution, au regard de l'épisode neigeux attendu, associé à un épisode de froid conséquent, **le ramassage scolaire en dehors des zones urbaines est annulé**. En zone intra urbaine (Caen la Mer, Bayeux, Lisieux, Vire et Honfleur), le maintien du ramassage scolaire est laissé à l'appréciation des organisateurs locaux de transport.

- **Les établissements scolaires resteront ouverts et les cours seront assurés.**

Les services de l'Etat et les gestionnaires routiers sont pleinement mobilisés afin de permettre de traverser, dans les meilleurs conditions possibles, cet épisode hivernale. Cependant, afin de faciliter la mise en oeuvre de ce dispositif, le Préfet du Calvados appelle chacun à faire preuve de civisme en respectant les recommandations des autorités.

### **Pour tout renseignement, vous pouvez consulter :**

- Le site Internet institutionnel de Météo France ([www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)) ou le répondeur (05 67 22 95 00).
- Le site Internet de Bison Futé ([www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)).
- Le site Internet des services de l'Etat dans le Calvados ([www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)).
- les sites Internet du Conseil départemental du Calvados ([www.cg14.fr](http://www.cg14.fr) et [www.inforoute14.fr](http://www.inforoute14.fr)).
- le compte Facebook de la Préfecture du Calvados (Préfet du Calvados)
- le compte Twitter de la Préfecture du Calvados ([twitter.com/prefet14](https://twitter.com/prefet14))